

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL02.0401
Nom du produit	Drabkin's Haemoglobine réactif
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

#### 1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: CHEM-LAB NV  
Industriezone "De Arend" 2  
B-8210 Zedelgem  
BELGIUM  
Tel. +32 50 28 83 20  
Fax. +32 50 78 26 54  
e-mail: info@chem-lab.be

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 3, H301  
Toxicité aiguë, Dermique, Catégorie 3, H311  
Toxicité aiguë, Inhalation , Catégorie 4, H332  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 2, H373  
Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)  
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
Danger :

Mentions de danger:

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311	Toxique par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P260	Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301 + P330	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
P391	Recueillir le produit répandu.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Etiquetage réduit

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger :

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

Non applicable

#### **3.2 Mélange**

Formule  $K_3Fe(CN)_6/KCN/KH_2PO_4/H_2O$

### **4. Mesures de premiers soins.**

#### **4.1 Description des premiers secours**

##### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement. Consulter un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'information disponible

---

### **5. Mesures anti-incendie.**

#### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

#### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible

---

### **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

### **7. Manipulation et stockage.**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Précautions voir section 2.2

#### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Fermé dans un endroit bien ventilé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols/poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

#### **Protection corporelle**

Nécessaire(s).

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

## **9. Propriétés physiques et chimiques.**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### Aspect

Forme: Liquide

Couleur: Yellow

Odeur: Inodore

#### Changements d'état physique

Point de fusion: 0°C

Point d'ébullition: 100°C

Point d'éclair: -

Température d'autoinflammation: -

Poids moléculaire:

Densité: 1,00 g/ml

Valeur pH: 7.2 ( $\pm$  0.1)

Solubilité dans l'eau: soluble

Limites d'explosivité:

### **9.2 Autres données**

Pas d'information disponible.

---

## **10. Stabilité et réactivité.**

### **10.1 Réactivité**

Voir section 10.3

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas d'information disponible.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Eviter le contact avec les acides, métaux, matériaux combustibles, chaleur et lumière solaire.

### **10.4 Conditions à éviter**

Pas d'information disponible.

### **10.5 Matières incompatibles**

Pas d'information disponible.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas d'information disponible.

---

## **11. Informations toxicologiques.**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale  
LD50 orl. rat 5 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation  
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau  
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux  
Pas d'information disponible.

Sensibilisation  
Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales  
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction  
Pas d'information disponible.

Tératogénicité  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

### 11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## 12. Informations écologiques.

### 12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

## 13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

## 14. Indications de transport .

### Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 3413
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Potassium cyanide solution
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non
Code de restriction en tunnels	(D/E)

### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

### Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 3413
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Potassium cyanide solution
14.3 Classe	6.1
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

### Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 3413
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Potassium cyanide solution
14.3 Classe	6.1

<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	non

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Non pertinent

---

## **15. Informations légales.**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.